

ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS 2023-2024

Le collège Simone Veil propose, **pour des élèves volontaires**, des séances d'accompagnement pour les devoirs avec un professeur, une Accompagnante des Elèves en Situation de Handicap (AESH) ou un animateur du centre social de Châtillon (Cap générations).

L'objectif est d'aider les élèves, en petits groupes autant que possible, à comprendre et à faire leurs devoirs. L'expérience montre que c'est utile ou très utile pour les élèves qui sont vraiment volontaires, quel que soit leur niveau, mais que cela n'apporte pas grand-chose aux élèves contraints de participer (inscrits de force par les parents contre leur volonté), qui sont trop passifs.

Cette possibilité est avant tout proposée sur la dernière heure du matin (M4) et de l'après-midi (S3) aux élèves disponibles sur ces heures-là (voir le tableau d'inscription ci-dessous).

Dans le cas d'un trop grand nombre d'élèves inscrits sur un même créneau, une sélection pourra être faite. Le premier critère de sélection est le respect du délai pour rendre le document d'inscription.

Pour la deuxième période qui ira du lundi 4 mars au vendredi 21 juin 2024, la date limite d'inscription est fixée au vendredi 9 février.

Une fois inscrits, les élèves seront tenus de participer aux séances durant toute la période.

La Principale Adjointe, C. DEHAVANNE-CUVILLIER

Le coordonnateur Devoirs Faits, A. MAGOT



COUPON D'INSCRIPTION A L'AIDE AUX DEVOIRS

Les élèves intéressés doivent impérativement rendre ce document au service de vie scolaire ou par mail à l'adresse du collège (0693975W@ac-lyon.fr) au plus tard le vendredi 9 février.

Nom de l'élève : Prénom : Classe :

Inscription à une ou plusieurs des séances suivantes (cochez les cases correspondantes) :

Il est possible de s'inscrire uniquement en semaine A ou B si on est disponible qu'une semaine sur deux, dans ce cas, précisez uniquement semaine A ou semaine B (voir calendrier à la fin du carnet de correspondance).

lundi mardi mercredi jeudi vendredi

M1 – 8h-9h					
M2 – 9h-10h					
M3 – 10h-11h					
M4 – 11h-12h					

PAUSE

MERIDIENNE

S1 – 13h30-14h30					
S2 – 14h30-15h30					
S3 – 15h30-16h30					

Cette demande correspond à une inscription jusqu'au vendredi 21 juin 2024.

La confirmation d'inscription sera matérialisée sur l'emploi du temps de l'élève au dos du carnet de liaison.

Date :

Signature parent(s) :